



Distribution via les communes

La Communauté germanophone équipe ses habitants de masques en tissu

Porter un masque buccal lors des contacts avec autrui s'avère utile afin d'endiguer le coronavirus. Son utilisation est obligatoire dans les transports publics. La Communauté germanophone a prévu deux masques par personne pour ses habitants.

Afin d'être en mesure de procurer deux masques en tissu à chaque personne, le gouvernement a acheté relativement tôt un nombre suffisant de masques en tissu de qualité auprès d'entreprises locales. Ces masques sont réutilisables, exclusivement destinés à un usage au quotidien et ne garantissent aucune protection médicale.

Les masques buccaux sont susceptibles de contribuer à réduire la propagation du coronavirus parmi la population. Le masque sert cependant bien moins à se protéger soi-même qu'à protéger les autres personnes. Il ne remplace en aucun cas ni les règles d'hygiène ni la distanciation sociale.



Notre utilisation de masques en tissu permet en outre d'éviter l'achat de masques chirurgicaux en grandes quantités. Ces masques chirurgicaux pourraient en définitive faire défaut aux prestataires de soins de santé si de trop nombreux citoyens les utilisent dans un contexte privé.

Quand et comment recevrez-vous vos masques en tissu ?

Les personnes domiciliées dans l'une des communes de langue allemande recevront deux masques. Ces masques sont prévus pour les personnes dont l'année de naissance est antérieure ou égale à 2008.

Les différentes communes procéderont comme suit :

- Amblève Livraison
- Bullange Livraison
- Burg-Reuland Livraison
- Bütgenbach Livraison
- Saint-Vith Système d'enlèvement
- Eupen Système d'enlèvement
- Lontzen Livraison
- La Calamine Système d'enlèvement
- Raeren Livraison

Le port d'un masque en tissu est uniquement recommandé à partir de 12 ans. Son utilisation est déconseillée si vous présentez des troubles respiratoires, souffrez de démence, présentez un handicap ou lorsqu'un masque s'avère contre-indiqué pour des motifs médicaux. En cas de doute, demandez conseil à votre médecin traitant.

Les administrations communales distribueront les masques en tissu dans le courant de cette semaine. Chaque commune informera individuellement ses citoyens quant aux modalités de distribution des masques en tissu.

Que devriez-vous encore savoir ?

Vous devez continuer à respecter la distanciation sociale entre les personnes (min. 1,5 m), les règles à suivre lorsque vous toussiez et éternuez mais également vous astreindre à une bonne hygiène des mains. Cela s'applique en particulier aux situations dans lesquelles vous rencontrez plusieurs personnes dans des locaux fermés et y séjournez de façon prolongée. Parmi les exemples, citons le lieu de travail ou les commerces. Une obligation de porter un masque en tissu s'applique dans les transports publics.

Quels sont les éléments auxquels vous devez prêter attention lorsque vous portez un masque en tissu ?

Vous trouverez un mode d'emploi dans la rubrique Téléchargements.

Downloads

Conseils et instructions pour porter votre masque.pdf [0,23 MB]

© Ostbelgien 2020